RENTREE SCOLAIRE 2022

**INFORMATIONS**

**1/ Transport scolaire**

* Si votre enfant doit utiliser le transport navette Cabara –Naujan – Saint Aubin, vous devez **obligatoirement l’inscrire avant le 20 juillet sur le site https://transports.nouvelle-aquitaine.fr**.
* Si votre enfant était inscrit pour l’année scolaire 2021/2022, **conservez sa carte.**
* Une carte à puce sera délivrée à la rentrée pour les nouveaux inscrits.
* Le coût pour l’année scolaire est de 30 €, qui seront encore cette année pris en charge par le SIRP.
* Tout retard d’inscription engendrera des frais de 15 €.
* En cas de perte de carte, il faudra demander un duplicata moyennant la somme de 10€.

**2/ Cantine scolaire**

Afin de réduire le gaspillage alimentaire et financier, la restauration fonctionne sous forme de demi-pension avec un engagement pour la totalité de l’année scolaire.

Si vous souhaitez que votre enfant mange à la cantine, vous trouverez ci-joint **la fiche 1 d’inscription qui est à compléter obligatoirement** et à retourner directement au secrétariat du SIRP (Mairie de Cabara) ou par l’intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant **avant le 15 septembre 2022**

**3/ Garderies**

Les enfants sont accueillis matin et soir dans la garderie de la commune de leur domicile sur inscription (cf fiche2)

Les documents peuvent également être renvoyés par mail à l’adresse mentionnée en en-tête.

Je vous remercie de votre compréhension.

Cordialement

Le président

Thierry Blanc